INCENDIE

La défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Objectifs :

- Connaître les risques d'incendie liés au site
- Identifier les moyens concurrents à la défense extérieure contre l'incendie propres au site
- Appréhender les obligations, les enjeux et les responsabilités inhérentes au maintien en condition opérationnelle des moyens

Durée de la formation :

7h00

Public concerné :

Tous salariés en charge de la DECI

Responsable pédagogique :

Emmanuel FREDY -Expert prévention et gestions des risques.

Supports et Matériels :

Power Point, Vidéoprojecteur, Support vidéo…

Présence :

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et contre signée par le formateur.

Méthodes pédagogiques :

Apport de connaissances théorique
Apprentissages par cas concrets séquentiels
Certification par mise en situation

Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

CONTENU DE LA FORMATION

Cadre légal

Décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie pour la protection des bâtiments

- Objectifs et champs d'application
- Les ressources hydrauliques • Les acteurs publics et privés

Les dispositifs concourants à la D.E.C.I – (définition et caractéristiques techniques)

Les poteaux d'incendie

- Les bouches d'incendie
- Les points d'eau naturels et artificiels
- Citernes enterrés, bâches à eau, citernes aériennes

L'analyse des risques

Qualification des risques à couvrir :

- Bâtiments à risques courants
- Bâtiments à risques particuliers
- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Critères de qualification :

- Implantation – Environnement – Risques de propagation
- Activité – Enjeux humains et économiques
- Structure des bâtiments et potentiel calorifique
- Les moyens et équipements de lutte contre l'incendie internes
- L'engagement opérationnel des services d'incendie et de secours

Les installations publiques et privées

- Implantation en nombre – cheminements – accès
- Identification
- Gestion – Responsabilités – Obligations

Maintien en condition opérationnelle

- Maintenance préventive et maintenance corrective
- Contrôle techniques périodiques
- Reconnaissances opérationnelles périodiques